

Séance 10 : Exercice de révision

Résoudre le cas pratique suivant : (Cet exercice est facultatif et ne fera pas l'objet d'une notation. Nous posterons les grands axes de correction ainsi qu'un ultime rappel méthodologique en fin de semaine).

Les beaux jours arrivent et Hubert Bonisseur de la Bath décide de se lancer dans la fabrication d'un pédalo en forme de canard, afin de pouvoir naviguer sur le lac du Salagou situé non loin de chez lui.

La « *partie canard* » de la construction ne pose pas problèmes à M. Bonisseur de la Bath. En effet, il possède un précieux plan signé de la main de l'architecte naval de renom M. *Castin*, dévoilant avec précision les modalités d'assemblage du bec, du colvert et des ailes du volatile. En revanche, la « *partie pédalo* » lui pose beaucoup plus de difficultés ! Ainsi, Hubert est très inquiet car il ne sait pas comment confectionner le pédalier sur mesure que requiert l'embarcation.

Toutefois, il apprend de son voisin et ami M. Fournier qui l'aide gentiment dans la construction du pédalo, qu'une société locale, la *société vélo perform (S.V.P)* serait en mesure de réaliser le précieux objet.

Par un courriel du 26 avril 2020, la société informe Hubert qu'elle est effectivement en mesure, pour le 11 mai 2020, de fondre et fabriquer un pédalier en aluminium conforme aux dimensions du « *plan Castin* » ainsi qu'à lui confectionner les deux pédales en argent qui vont avec.

La somme demandée par la *S.V.P* n'est cependant pas négligeable : 1 500 € (*cout de la matière première et de la main d'œuvre compris / prix payé à livraison) mais M. Bonisseur de la Bath accepte.

Afin d'entrer dans les délais – la réalisation de l'ouvrage se montrant particulièrement complexe – la *S.V.P* décide de confier la réalisation des deux pédales en argent sur mesure à la *Ligue des soudeurs doreurs (L.S.D)*.

Le 11 mai, Hubert réceptionne le superbe pédalier ainsi que les deux pédales et s'acquitte de la facture de 1 500 € TTC, jointe par la *S.V.P*.

Un mois et demi plus tard, alors qu'il bricole avec son voisin sur l'embarcation, quelle n'est pas sa surprise lorsqu'il reçoit une seconde facture. Celle-ci est adressée par la société *L.S.D*. Cette dernière lui demande de lui verser une somme de 500 € TTC correspondant au cout des pédales en argent fabriquées sur mesure.

Dubitatif, M. Bonisseur de la Bath prend soin de confier le « *plan Castin* » à son ami Fournier et vient vous demander conseil. Il souhaite savoir s'il doit s'acquitter de cette facture.

Mais les déboires d'Hubert ne sont pas terminés. Effondré, M. Fournier l'appelle une heure plus tard. Le plan qu'il avait plié et rangé sur son établi dans son garage a été gravement détérioré par son jeune fils qui jouait au jokari à proximité.

Que pensez-vous de ces situations ?

Bon courage !

